

Retranscription Podcast

Ecouter pour comprendre

Lorsque l'IA s'immisce dans la pédocriminalité

Jeanne Mailleux – Narration principale

Je vais vous montrer une image. Est-ce que vous pouvez me décrire ce que vous y voyez de la façon la plus objective possible ?

Lukla Dormal – Rôle d'une jeune maman

Oui. J'y vois un enfant.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Quel âge a-t-il d'après vous ?

Lukla Dormal – Rôle d'une jeune maman

6 ans à peu près.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Où se trouve-t-il ?

Lukla Dormal – Rôle d'une jeune maman

On dirait une plaine de jeux.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Que porte-t-il ?

Lukla Dormal – Rôle d'une jeune maman

Rien. Il est nu.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Est-ce qu'il est seul ?

Lukla Dormal – Rôle d'une jeune maman

Non

Jeanne Mailleux – Narration principale

Est-ce que vous pouvez me décrire ce qu'il est en train de faire ?

Lukla Dormal – Rôle d'une jeune maman

Il est à genoux. Il regarde la camera. On dirait qu'il nous regarde dans les yeux. Il est en train de donner une fellation.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Est-ce qu'il a l'air d'avoir peur, d'avoir mal ?

Lukla Dormal – Rôle d'une jeune maman

Non. Il a l'air de sourire. Il a les yeux brillants, un peu comme s'il était...comme s'il voulait...

Jeanne Mailleux – Narration principale

La photo que je viens de montrer à cette jeune maman, c'est 1 CSAM généré par l'IA.

Le terme CSAM (Child Sexual Abuse Material) ou en français matériel d'abus sexuel sur mineurs, désigne tout contenu à caractère sexuellement explicite impliquant un mineur. Il peut s'agir de photographies, de vidéos ou d'images générées par ordinateur le représentant dans un contexte sexuellement explicite. Il y a 6 mois, en scrollant sur mon téléphone, j'ai découvert l'existence des contenus d'abus sexuels sur mineurs générés par IA. Et ce qui m'a le plus choqué, c'est que personne n'en parlait. Les médias n'étaient pas au courant de la problématique, ni les parents, ni le personnel éducatif.

Et donc j'ai décidé de faire mes recherches.

Laura Sojeva

Avant, il fallait toujours avoir du code, etc. pour pouvoir générer ou demander à l'IA de te faire quelque chose. Là, juste avec un simple texte, tu peux faire tout et n'importe quoi.

À partir du moment où tu publies une photo de toi publique, Internet a accès à cette donnée. Ou tous ceux qui mettent la photo de leur enfant sur ChatGPT pour qu'on l'anime ou qu'on le fasse en dessin, à partir du moment où tu le mets dessus, tu ne peux plus le retirer.

Sur ChatGPT, il est possible de prendre GPT-4 et que tu l'utilises pour toi-même. Tu le génères pour ta propre base de données ou ta propre utilisation personnelle. Et tu peux également quelquefois arriver à faire en sorte qu'il soit non censuré.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Un peu plus tard, au cours de mes recherches, j'ai trouvé le contact du service d'abus sexuels sur mineurs de la police fédérale belge et j'ai décidé de leur poser la même question.

Sur des plateformes telles que ChatGPT, des mesures ont été mises en place pour lutter contre ce type d'abus. Malheureusement, elles ne sont bien sûr pas infaillibles à 100%. Le véritable problème, il réside principalement chez des individus, organisés ou non, qui créent eux-mêmes ces outils et les diffusent, généralement via des plateformes du dark web, gratuitement ou contre paiement.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Le développement de l'IA générative étant récent, il n'est pas encore possible de mesurer son impact psychologique clair. J'ai décidé de me tourner vers SOS Enfants, une association belge d'aide à la jeunesse où j'ai rencontré 2 psychologues, Melissa et Bastien. Ils m'ont parlé des conséquences des CSAM non générés par IA sur les victimes.

Melissa Hermand

On sait qu'on se construit au travers du regard de l'autre, encore plus depuis une vingtaine d'années avec l'avènement des réseaux sociaux, et cetera,. où ça va vraiment être le miroir de l'adolescent. Et donc, comment est-ce qu'on fait quand l'image de nous est véhiculée de cette manière-là ? On recherche de l'appartenance et appartenir à un groupe.

Et donc, quand vous vous sentez exclu ou harcelé par vos groupes de pairs suite à ce genre d'images ou que vous êtes mise dans une case, pour en sortir, c'est compliqué. Et donc on va voir apparaître aussi comme symptômes des scarifications allant parfois jusqu'à la tentative de suicide.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Au cours de notre discussion, nous avons beaucoup parlé d'un élément central pendant la période de l'adolescence, la sexualité.

Bastien Libert

Les conséquences, ça va être à un niveau plutôt relationnel : la façon dont on peut s'attacher à l'autre et dans des comportements soit beaucoup trop fusionnels, soit complètement évitants. Et donc ça va déjà être perturbant et difficile d'être en couple ou d'être en lien avec l'autre.

Mais sinon, au niveau purement de la sexualité, ça peut être des formes de mise en danger, une difficulté à pouvoir poser ses limites et donc se retrouver dans des situations où ça continue à abîmer, à faire plus de mal que de bien. Les trucs les plus classiques aussi. Souvent chez les femmes, ce qui peut arriver c'est par exemple du vaginisme, et donc là c'est vraiment le corps qui se ferme complètement pour essayer de se protéger. Chez les hommes, ça peut arriver aussi. Un adolescent qui a été abusé, qui a été victime de quelque chose au niveau de sa sexualité. Donc là aussi ça peut avoir des impacts, mais ils peuvent être vraiment multiples sur les types de troubles qu'on peut retrouver.

Melissa Hermand

C'est comme si on ne prend pas conscience que ça fait vraiment mal. Le fait que ce soit virtuel, il y a aussi peut-être une distance et donc j'ai pas commis le mal.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Ces contenus ont également des impacts sur les individus qui les consomment : la banalisation, le renforcement des fantasmes, l'escalade, la désensibilisation, l'alimentation d'une culture de violences sexuelles et un risque important de passage à l'acte.

J'avais pas l'intention d'interroger un pédocriminel, mais après une discussion très intéressante avec la DEI, la Défense des Enfants Internationale, ils m'ont proposé le contact de l'un d'eux.

Ma rencontre avec Monsieur M, ça a été le point de bascule de ma recherche. On a échangé des messages, puis on a organisé un appel. Et voilà une partie de ce qu'il m'a partagé. Il est nécessaire d'entendre ce qu'il se passe du côté des mécanismes de consommation pour mieux prévenir ce phénomène. On pense souvent que ces types de contenus sont difficiles d'accès, cachés sur le dark web. Malheureusement, ce n'est pas totalement vrai. Ils sont accessibles via des moteurs de recherche classiques, des plateformes d'échange et des hébergements insuffisamment contrôlés. Lorsque l'on parle de cette problématique, on s'appuie la plupart du temps sur les histoires de personnes condamnées, détectées ou suivies judiciairement. Or, selon lui, le phénomène est bien plus large, car beaucoup de consommateurs ne sont jamais identifiés ni arrêtés. L'intelligence artificielle va profondément transformer la problématique de la pédopornographie. Nous n'en sommes qu'au début.

La lettre ouverte de Monsieur M est à retrouver en intégralité sur notre site web error451.be.

Bastien Libert

Si on prend le nombre des adultes qui consomment de la pédopornographie ou qui sont passés à l'acte au niveau sexuel sur des mineurs, il y a un pourcentage vraiment très petit de personnes qui ont un trouble pédophilique. Donc c'est la plupart du temps d'autres choses qui vont amener quelqu'un à consommer de la pornographie ou abuser d'un enfant.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Ce que vient de me dire Bastien est très intéressant et ça m'a fait penser à un point important sur lequel Monsieur M avait appuyé lors de notre échange : la différence entre pédophilie et pédocriminalité.

L'une des confusions les plus fréquentes consiste à utiliser les termes pédophilie et pédocriminalité comme s'ils étaient synonymes. Or, ils renvoient à 2 réalités différentes.

La pédophilie est une notion clinique et psychiatrique. Elle désigne une attirance sexuelle persistante envers des enfants prépubères. Certaines personnes concernées éprouvent une attirance principalement envers les enfants, d'autres également envers les adultes. Ce qui caractérise la pédophilie n'est pas l'acte, mais l'attirance.

La pédocriminalité, quant à elle, désigne un comportement. Il s'agit du fait de commettre une infraction sexuelle à l'égard d'un mineur, qu'il s'agisse d'un contact physique, de la consommation de matériel pédopornographique ou d'autres formes d'exploitation sexuelle.

Cette distinction est essentielle car l'attirance et le passage à l'acte ne se confondent pas. Elle permet également d'identifier les mécanismes qui ont conduit au passage à l'acte afin de mieux prévenir la récidive.

Jeanne Mailleux – Narration principale

La dernière étape de mon raisonnement, ça a été de vouloir prendre connaissance de ce qui était mis en place juridiquement pour restreindre et condamner ces contenus.

En Belgique, c'est clair. Selon le service Child abuse de la police fédérale, toute image, sous quelque forme que ce soit, représentant un mineur impliqué dans un acte sexuel ou mettant l'accent sur les parties génitales ou la région anale est punissable. Notre code pénal nous donne suffisamment de moyens pour lutter contre ce type d'infraction, ce qui n'est malheureusement pas le cas partout.

Le Conseil européen essaie actuellement de trouver un consensus pour remplacer le mot «pédopornographie» dans le code pénal. Effectivement, celui-ci est considéré comme problématique. Les images d'abus sexuels sur mineurs ne sont pas une catégorie pornographique mais des violences. La Belgique, elle, a déjà changé ce terme au sein de sa législation.

Selon le Conseil européen, la cyberpédocriminalité est un problème planétaire. Ce sont donc, dans un premier temps, les cyberviolences sexuelles affectant les enfants qui ont fait l'objet d'une action de la part des institutions.

L'Union Européenne, quant à elle, développe intensivement son activité normative ces dernières années pour faire face à ces actes et protéger les citoyens, en particulier les plus vulnérables. Il existe pour ce faire plusieurs conventions, comme celles de Lanzarote, de Budapest et bien d'autres.

Une législation assez importante existe dans l'UE et à l'international en termes de détection et de répression des CSAM. Et pourtant, des failles persistent. La régulation juridique est marquée par un retard face au développement de l'IA générative, ainsi que par un manque de ressources humaines et technologiques, laissant subsister des zones grises, notamment dans le domaine des CSAM générés par IA. De plus, il n'y a aujourd'hui pas de consensus au sein du Conseil de l'Union en raison de manque d'accords entre États, ce qui empêche une législation claire.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Est-ce que vous avez besoin de prendre une pause ?

Lukla Dormal – Rôle d'une jeune maman

Non, ça va. Mais je savais juste pas que ça existait ce genre de trucs. Et maintenant, je me demande surtout : comment je peux protéger mon enfant ?

Jeanne Mailleux – Narration principale

Repérer les dérives précocement. Développer des espaces de parole. Éduquer au numérique. Accompagner les adolescents et les mineurs. Responsabiliser les plateformes. Et rendre les structures d'aides visibles et accessibles.

Laura Sojeva

Pas faire peur sur l'IA, apprendre à être vigilants dans ce qu'on utilise, avoir un très grand esprit critique.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Établir un lien de confiance afin d'en parler, qu'ils soient victimes ou auteurs de CSAM. Ne pas interdire l'usage de l'IA ou des réseaux sociaux, mais plutôt éduquer aux bonnes utilisations et à la vigilance en ligne.

Melissa Hermand

Les ados de maintenant doivent se construire avec ces techniques et ces outils-là. C'est le monde de demain et donc ça va être la juste mesure, l'accompagnement. Comment faire pour ne pas être dans l'interdit, mais de mettre des balises. Je pense que ça commence aussi à l'avance par la psychoéducation.

Jeanne Mailleux – Narration principale

Ces conseils marquent la fin de mon enquête, mais pas la fin de cette problématique ni de son impact. Continuez à vous informer, à vous sensibiliser et à en parler. C'est comme ça que nous épargnerons nos enfants de cette nouvelle forme de violence.

Pour plus d'informations, de ressources pour savoir comment agir, rendez-vous sur notre site internet [erreur 451.be](http://erreur451.be).

Écouter pour comprendre. Lorsque l'IA s'immisce dans la pédocriminalité. Un podcast réalisé par Error 451.